
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La Municipalité de Piedmont a adopté le règlement #826-04-24 relatif au code d'éthique et de déontologie de la municipalité de Piedmont

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion	3 septembre 2024
Dépôt	3 septembre 2024
Avis public	23 septembre 2024
Adoption	7 octobre 2024
Entrée en vigueur	9 octobre 2024

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 9^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2024.



Caroline Aubertin
Directrice générale et greffière-trésorière